

DROIT INSTITUTIONNEL DE L'UNION EUROPÉENNE

**Plan du cours de Thibaut de BERRANGER
(30 heures - LAP + Préparation Concours « A » + CPT IRA)**

Introduction :

- 1- la distinction entre organisations internationales de coopération / d'intégration
 - a) Le phénomène du développement des organisations internationales
 - b) La définition juridique des organisations internationales
 - c) Les critères de classification des organisations internationales
 - d) La spécificité du modèle de l'Union européenne
- 2- la définition de l'objet du cours
 - a) Droit de l'union européenne institutionnel ou général
 - b) Droit de l'Union européenne matériel ou spécial

Première Partie - HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE : GENÈSE ET ÉVOLUTION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES ET DE L'UNION EUROPÉENNE

Chapitre 1- Les origines de la création des Communautés européennes (1945-1958)

N.B. introductif : l'idée européenne, une idée ancienne (Sully, Kant, Saint-Simon, Proudhon, Briand...)

- §1- Le plan Schuman et la CECA (1950-52)
A- Le contexte d'après-guerre (1945-50)
B- La déclaration Schuman (9 mai 1950)
C- Le Traité de Paris (18 avril 1951)

§2- L'échec de la CED (1954)

- §3- La relance de l'intégration et les traités de Rome : CEE et CEEA
A- Le processus de relance : le sommet de Messine (juin 1955)
B- Le résultat du processus : les deux traités de Rome du 25 mars 1957

Chapitre 2- L'évolution de l'entreprise européenne entre élargissement et approfondissement depuis 1958

Introduction : la difficulté de concilier les deux évolutions et les solutions possibles pour y parvenir, dont celle des coopérations renforcées

§1- La question de l'élargissement : de l'Europe des Six à celle des Vingt-huit, et +/- ?...

A- Modalités de l'élargissement : comment devient-on Etat-membre de l'Union européenne ?

- 1°- Les conditions juridiques de l'adhésion (art. 49 TUE) : de fond (critères) et de forme (procédure)
- 2°- Les conditions juridiques du retrait (art. 50 TUE)

B- Les élargissements réalisés ou en préparation :

- 1°- 1973 : élargissement au Royaume-Uni –le *Brexit*, à l'Irlande et au Danemark (9)
- 2°- 1981 : élargissement à la Grèce (10)
- 3°- 1986 : élargissement à l'Espagne et au Portugal (12)
- 4°- 1990 : la question de l'unification allemande et l'intégration de l'ex-RDA
- 5°- 1995 : élargissement à l'Autriche, la Suède et la Finlande (15)
- 6°- 2004 : élargissement à 8 PECO, Chypre et Malte (25)
- 7°- 2007 : élargissement à la Bulgarie et à la Roumanie (27)
- 8°- 2013 : élargissement à la Croatie (28)
- 9°- perspectives à venir...

Conclusions : avantages et inconvénients de la politique d'élargissement

§2- La question de l'approfondissement : des Communautés à l'Union européenne

Introduction :

- la méthode : révisionniste (« petits pas ») ou constituante (« grand bond ») ?
- les progrès parfois contrariés de l'intégration communautaire : une évolution non linéaire

A- Les avancées réelles de l'intégration : des CE à l'Union européenne (1986-1997)

- 1°- L'Acte unique européen (AUE, 1986)
 - a) genèse
 - b) contenu
- 2°- Le traité de Maastricht sur l'Union européenne (TUE, 1992)
 - a) contexte de cette révision
 - b) conditions d'adoption
 - c) présentation générale de l'Union et de ses 3 piliers
 - d) principaux éléments contenus dans l'ex-1^{er} pilier :
 - l'Union économique et monétaire et ses développements ultérieurs
 - la citoyenneté européenne
 - les autres compétences
 - le principe de subsidiarité
 - e) contenu des ex-2^{ème} (PESC-PSDC) et 3^{ème} piliers (justice et affaires intérieures, circulation des personnes) : document déposé sur MADOC
- 3°- Le traité d'Amsterdam (1997) et ses « reliquats »

B- L'Union européenne élargie à la croisée des chemins depuis 2000

- 1°- Le traité de Nice (2001)
- 2°- L'échec du traité de Rome du 29 octobre 2004 établissant une Constitution pour l'Europe (TECE)
- 3°- Le Traité de Lisbonne du 13 décembre 2007
- 4°- Et après ?

Deuxième Partie - LES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Titre I - La structure institutionnelle de l'Union

Introduction : dispositions communes aux différentes institutions

- La distinction entre « institutions » et autres organes de l'Union
- Les différents intérêts incarnés et l'équilibre institutionnel
- Le régime linguistique des institutions de l'Union
- Le siège des institutions de l'Union

Chapitre 1- Les sept institutions (pour la BCE voir *supra* Première Partie)

- 1- Le Conseil européen « moteur politique » de l'Union
 - A- L'ambiguïté initiale (1974)
 - B- L'intégration progressive dans le système institutionnel depuis 1986
- 2- Le Conseil
 - A- Composition : représentation des Etats membres
 - B- Fonctionnement
 - 1°- Présidence
 - 2°- Réunions (convocation, transparence)
 - 3°- Ordre du jour
 - 4°- COREPER
 - 5°- Modalités de vote :
 - Majorité simple
 - Unanimité
 - Majorité qualifiée : évolution et difficultés (compromis de Luxembourg 1966)
 - C- Attributions
- 3- La Commission
 - A- Composition : incarnation des intérêts supranationaux
 - 1°- Format (nombre de membres)
 - 2°- Désignation
 - 3°- Fin des fonctions
 - 4°- Statut
 - B- Fonctionnement (valorisation progressive de la Présidence)
 - C- Attributions (« moteur de l'intégration » et « gardienne des traités »)
- 4- Le Parlement européen à la conquête progressive (et inachevée) d'un pouvoir décisionnel
 - A- Composition : l'institution représentative des peuples des Etats membres
 - 1°- Evolution du nombre de députés européens
 - 2°- Evolution des modalités de leur désignation
 - B- Fonctionnement
 - 1°- Bureau
 - 2°- Conférence des présidents

- 3°- Groupes politiques
- 4°- Commissions parlementaires
- 5°- Sessions parlementaires
- 6°- Ordre du jour, quorum, délibération
- C- Attributions : d'une chambre consultative à une chambre décisionnelle
 - 1°- Pouvoirs de contrôle
 - 2°- Pouvoirs budgétaires
 - 3°- Pouvoirs législatifs
- 5- La Cour de Justice de l'Union européenne, garante d'une Union de droit
 - A- Composition (modalités de désignation et effectifs)
 - B- Fonctionnement
 - C- Attributions (consultatives et contentieuses)
 - D- Le Tribunal
- 6- La Cour des comptes, « conscience financière de l'Union »
 - A- Composition
 - B- Attributions

Chapitre 2- Les organes complémentaires

- 1- Le Comité économique et social européen (CESE)
 - composition
 - attributions
- 2- Le Comité des régions (CdR)
 - composition
 - attributions

Titre II – Les moyens de l'intervention européenne

Chapitre 1- Les moyens d'action humains et financiers

- 1- la fonction publique européenne
 - délimitation
 - spécificités
- 2- le budget de l'Union européenne (sources juridiques, spécificités, matière évolutive)
 - A- Evolution de la procédure budgétaire (art. 314 TFUE)
 - 1. La préparation du budget et le rôle central de la Commission
 - 2. La discussion et l'adoption du budget : la « navette » entre le Conseil et le Parlement
 - 3. L'exécution et le contrôle du budget : la relation Commission / Parlement européen
 - B- Evolution de l'origine des ressources
 - 1. La situation initiale (traités fondateurs)
 - 2. Le passage aux ressources propres (1970)
 - 3. Les réformes de juin 1988
 - 4. La réflexion sur de nouvelles ressources propres
 - C- Répartition des dépenses
 - 1. Le cadre financier pluriannuel (CFP) et les priorités politiques de l'Union
 - 2. Contributeurs nets, bénéficiaires nets, valeur ajoutée européenne

Chapitre 2- Les moyens d'action juridiques : l'activité normative de l'Union

- 1- l'initiative : le quasi-monopole de la Commission
- 2- les consultations : CESE, CdR, Parlement européen
- 3- les différents schémas décisionnels selon le degré d'association du Parlement
 - A- La procédure de décision sur avis simple du Parlement européen
 - B- La procédure de décision sur approbation du Parlement européen
 - C- La procédure de co-décision ou procédure législative ordinaire
- 4- l'exécution

Troisième Partie - L'ORDRE JURIDIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Titre I- Les sources du droit de l'Union

Chapitre 1- Typologie des sources

- 1- Le droit originaire (ou primaire)
 - Définition
 - Procédure de révision des traités (art. 48 TUE)
 - Spécificité des traités

- 2- Le droit dérivé (conventionnel et unilatéral)
 - A- Les accords internationaux conclus par l'UE
 - 1°- procédure 218 TFUE
 - 2°-typologie
 - B- Les actes unilatéraux adoptés par les institutions de l'UE (art. 288 TFUE)
 - 1°- règlements
 - 2°- directives
 - 3°- décisions
 - 4°- recommandations et avis
- 3- Le droit jurisprudentiel
 - A- Importance particulière de la source jurisprudentielle
 - B- Contenu de la source jurisprudentielle : 3 catégories de PGD
 - 1°- PGD se rattachant à l'existence d'un ordre juridique de l'Union intégré
 - 2°- PGD déduits de la nature originale de l'Union
 - 3°- PGD communs aux droits des Etats membres ou reconnus par le droit international
 - C- Illustration de la source jurisprudentielle à travers la question des droits fondamentaux
 - 1°- situation initiale
 - 2°- jurisprudence de la Cour de justice
 - 3°- apports de Maastricht, Amsterdam et Nice, du règlement conditionnalité de 2020
 - 4°- la question de l'adhésion de l'UE à la CEDH
 - 5°- l'adoption d'une charte des droits fondamentaux de l'Union

Chapitre 2- Hiérarchisation des sources

Titre II - Les caractéristiques du droit de l'Union dans ses relations avec le droit des États membres

Chapitre 1- L'applicabilité directe du droit de l'Union

- 1- Définition
- 2- CJUE et applicabilité directe
- 3- Conseil d'Etat et applicabilité directe des directives européennes

Chapitre 2- La primauté du droit de l'Union

- 1- Fédéralisme et primauté
- 2- CJUE et primauté
- 3- Résistances nationales à la primauté absolue du droit de l'Union et dialogue des juges

Titre III- Les mécanismes de contrôle juridictionnel

Chapitre 1- Les recours directs devant la CJUE (annulation, carence, manquement)

§1- Le contrôle des actes des institutions communautaires

- A- Le recours en annulation
 - 1°- Conditions de recevabilité (délai, actes attaquables, requérants potentiels, moyens invocables)
 - 2°- Jugement du recours
- B- Le recours en carence

§2- Le contrôle des actes des Etats membres : l'action en manquement

- A- La notion de manquement
- B- La procédure de constatation en manquement
 - 1°- initiative du déclenchement de la procédure
 - 2°- phase précontentieuse (officieuse et officielle)
 - 3°- phase contentieuse

Chapitre 2- La procédure de coopération préjudicielle de l'article 267 TFUE

- A- Une aide sollicitée par une juridiction nationale
 - 1°- notion de « juridiction nationale »
 - 2°- étendue de la liberté de la juridiction nationale
- B- Le jugement de la question et la réponse de la Cour
- C- Les conséquences des arrêts rendus par voie préjudicielle

[Conclusion (le document sera déposé sur Madoc faute de temps dispo en cours) : l'adaptation des institutions françaises à l'Union européenne]

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE POUR APPROFONDIR :

Ouvrage recommandé couvrant l'ensemble des matières de droit public enseignées à l'IPAG dans le cadre de la préparation aux concours administratifs (PCA) et de la LAP (droit constitutionnel, droit administratif, y compris fonction publique et droit des biens, institutions administratives, finances publiques et fiscalité, droit de l'Union européenne) :

- T. de BERRANGER et M. de VILLIERS (sous leur direction), H.-M. CRUCIS, A.-C. DUFOUR, C. EUDE-GUIAS, G. EVEILLARD, N. HUTEN, Y. LE GALL et E. MONDIELLI, « Manuel de Droit Public Général », Lexis Nexis, 8^{ème} édition, octobre 2020.

OUVRAGES DE BASE (pour avoir les connaissances minimales, révisions concours administratifs)

* droit institutionnel :

-M. BLANQUET, *Droit général de l'Union européenne*, Dalloz-Sirey, coll. Université LMD.

-L. COUTRON, *Droit de l'Union européenne. Institutions, sources, contentieux*, Mémentos Dalloz.

-Y. DOUTRIAUX et Ch. LEQUESNE, *Les institutions de l'Union européenne après la crise de l'euro*, doc. fr., coll. Réflexe Europe.

-J.M. FAVRET, *L'Essentiel de l'Union européenne : ses institutions et son droit*, éd. Gualino-Lextenso, coll. Les Carrés.

-J.P. JACQUÉ, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, Dalloz, coll. Cours.

-M. MANGENOT et J.L. QUERMONNE, *Le système politique de l'Union européenne : des Communautés économiques à l'Union politique*, LGDJ-Montchrestien, coll. Clefs.

-F. MARTUCCI, *Droit de l'Union européenne*, Dalloz, coll. Hypercours.

-J. ROUX, *Droit général de l'Union européenne*, LexisNexis, coll. Objectif Droit Cours.

-J. ZILLER (dir.), *L'Union européenne. Édition Traité de Lisbonne*, Doc. fr., Coll. Les Notices, 2008.

* droit matériel :

-P. DELIVET, *Les politiques de l'Union européenne*, Doc. fr., coll. Réflexe Europe.

- C. MAUBERNARD, *Droit matériel de l'Union européenne*, Ellipses, coll. « Tout le droit ».

-Ministère des Affaires étrangères (Direction de la coopération européenne), *Guide des politiques communes de l'Union européenne*, Doc. fr., coll. Réflexe Europe.

MANUELS (offrant une réflexion plus approfondie)

* Sur les institutions :

-C. BLUMANN et L. DUBOIS, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, éd. LexisNexis, coll. Manuels. -C. BOUTAYEB, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, L.G.D.J., coll. Manuels.

-J.-L. CLERGERIE, A. GRUBER et P. RAMBAUD, *Droit institutionnel et matériel de l'Union européenne*, Dalloz, coll. Précis.

-J. PERTEK, *Droit des institutions de l'Union européenne*, PUF, coll. Thémis Droit.

-S. VAN RAEPENBUSCH, *Droit institutionnel de l'Union européenne*, Larcier.

* Sur le droit matériel :

-C. BOUTAYEB, *Droit matériel de l'Union européenne*, LGDJ, coll. « Manuels ».

-J.-L. CLERGERIE, A. GRUBER et P. RAMBAUD, *Droit institutionnel et matériel de l'Union européenne*, Dalloz, coll. Précis.

-L. DUBOIS et Cl. BLUMANN, *Droit matériel de l'Union européenne*, Précis Domat-Montchrestien.

TEXTES ET JURISPRUDENCE (pour accéder aux sources de la matière)

-*Les Grands arrêts de la CJUE* chez Dalloz : H. GAUDIN (coord.), M. BLANQUET, J. ANDRIANTSIMBAZOVINA et F. FINES, *Tome I*, 2^e éd., 2023 : *Droit constitutionnel et institutionnel de l'Union européenne* et D. FASQUELLE et M. BLANQUET, *Tome II*, 6^e éd., 2015 : *Droit matériel de l'Union européenne*.

-C. BOUTAYEB (dir.), *Les grands arrêts du droit de l'Union européenne*, LGDJ-Lextenso, 2014.

-M. KARPENSCHIF et C. NOURISSAT (dir.), *Les grands arrêts de la jurisprudence de l'Union européenne*, PUF Thémis, 4^{ème} éd., 2021.

-L. DUBOIS et C. GUEYDAN, *Grands textes du droit de l'Union européenne, Tome 1, Traité, Institutions, ordre juridique*, Dalloz.

-*Les traités européens après le Traité de Lisbonne. Textes comparés*, doc. fr., avril 2010.

N.B. (pour suivre l'actualité de l'Union européenne) :

- <http://www.europa.eu> (site officiel de l'Union européenne)
- <http://www.robert-schuman.eu/> (Site de la Fondation Robert Schuman)
- http://europa.eu/epso/index_fr.htm (concours de la fonction publique européenne)

Orthographe des noms propres du cours d'institutions de l'Union européenne :

- Konrad ADENAUER
- Michel BARNIER
- Joachim BARROSO
- Jean BOULOUIS
- Aristide BRIAND
- Jos CHABERT
- Etienne DAVIGNON
- Jacques DELORS
- DOOGE
- Mario DRAGHI
- Wim DUISENBERG
- Nicole FONTAINE
- Christian FOUCHET
- Charles DE GAULLE
- Valéry GISCARD D'ESTAING
- IOANNINA
- Jean-Claude JUNCKER
- E. KANT
- Helmut KOHL
- Pascal LAMY
- MAASTRICHT
- Jean MONNET
- René PLEVEN
- Romano PRODI
- PROUDHON
- SAINT-SIMON
- Jacques SANTER
- Robert SCHUMAN
- Paul-Henri SPAAK
- Altiero SPINELLI
- SULLY
- Léo TINDEMANS
- Jean-Claude TRICHET
- Donald TUSK

- arrêt A.E.T.R.
- arrêt BOISDET
- arrêt CILFIT
- arrêt COHN-BENDIT
- arrêt COSTA c/ENEL
- arrêt INTERNATIONALE HANDELSGESELLSCHAFT (I.H.)
- arrêt NICOLO
- arrêt Dame PERREUX
- arrêt PETROLES SHELL BERRE
- arrêt POLITI
- arrêt ROQUETTE
- arrêt SACE
- arrêt SIMMENTHAL
- arrêt VAN GEND EN LOOS
- arrêt VAASSEN GOBBELS